Marché T10-

Travaux

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Programme POC II entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :
AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.
AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.
AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires
AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.
AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Dans le cadre de ses activités, le POC2 lance un marché de travaux.

L'appel d'offres T10 est alloti en 3 lots, à savoir :

Lot 10 constitué de 2 constructions :

DÉBUT DE DÉPÔT
02 Octobre 2026

DATE LIMITE DE RÉPONSE
04 Décembre 2026

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET
8 Mois

Zone d'intervention

Afrique

- 1 PPF maritime à Elikin, Département de Oussouye
    - 1 PPF maritime à Kafountine, Département de Bignona

Lot 11 constitué de 1 construction :

- 1 bâtiment destiné au siège de la division de la Police Maritime pour la DPAF à Hann Marinas (commune de Hann Bel Air)
    - 1 salle de réunion prévue sur la terrasse du siège de la Police Judiciaire à Dakar Plateau

Lot 12 constitué de 1 construction :

- 1 bâtiment destiné au siège de la division de la fraude documentaire à Diass

La date prévisionnelle de démarrage des travaux : 04/02/2027

Vous pouvez télécharger le dossier d'appel d'offres à cette adresse:

https://poc2.transfernow.net/dl/20261002gpWDqqFm

Le présent addendum porte sur une modification du DQE suite à une mise à jour du plan béton armé du lot 12 relatif au siège de la fraude documentaire de Diass. Toutes les autres pièces du dossier d'appel d'offres demeurent inchangées. Vous pouvez télécharger les éléments modifiés en cliquant ci dessous:

https://poc2.transfernow.net/dl/20261013AwM6AH5I/tb80H9JI